

Élection du vice-président de la Commission de la recherche du Conseil académique de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 31 janvier 2020
Délibération 2020/01/CR-003**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment les articles 38 et 54 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration 2020/01/CA-003, relative à l'élection du Président de l'Université ;

Considérant la proposition du Président d'élire Monsieur David Labat Vice-Président de la Commission de la recherche de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;

Il est procédé à l'élection à bulletin secret :

Nombre d'électeurs : 40

Nombre de votants présents ou représentés : 38

Nombre de voix favorables :	18
Nombre de voix défavorables :	19
Nombre de bulletins blancs :	1

Un deuxième tour de scrutin est proposé :

Nombre d'électeurs : 40

Nombre de votants présents ou représentés : 38

Nombre de voix favorables :	19
Nombre de voix défavorables :	19

La majorité absolue n'ayant pas été obtenue, la Commission de la recherche se réunira à nouveau à une date ultérieure.

Toulouse, le 31 janvier 2020

Le Président,




Jean-Marc BROTO